



Vente immobilière entre nu-propriétaires et usufruit

Par **claudio15**, le 03/04/2015 à 10:28

Bonjour,
Mes enfants sont propriétaires d'une maison dont leur grand-mère (97 ans placée en EPHAD) est usufruitière.
Sachant que la retraite de cette personne ne permet pas de payer la totalité de la somme demandée pour ce séjour, mes enfants font le complément depuis 5 ans.
A ce jour ils ne peuvent plus financer ce complément et ont donc décider de vendre ce bien pour venir en aide a leur grand-mère.
Je voudrais savoir la marche a suivre pour pouvoir vendre ce bien légalement.
Merci pour vos réponses elle me seront utiles

Par **aguesseau**, le **03/04/2015** à **10:43**

bjr,rnpour vendre le bien il faut l'accord de tous les propriétaires du bien donc il faudra l'accord de la grand mère pour vendre et signer l'acte de vente ce qui implique l'usufruitière soit saine d'esprit pour cette procédure.rncdt

Par **claudio15**, le 03/04/2015 à 10:51

bonjourrrrrnmerci de votre réponse mais malheureusement la grand- mère justement n'est pas complètement lucide; dans les prochains jours je vais demander un entretien avec son médecin voir ce que l'on peut faire